

## COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU 27 MARS 2019

### Castelnaudary (19h30) – Maison des associations (grande salle)

Dans le cadre de la proposition de la prestation d'accompagnement de la ligue et plus particulièrement de la commission sponsoring, la prestataire a souhaité venir se présenter et présenter sa prestation au comité directeur.

Caroline Amiand se présente :

Caroline est la maman d'une rameuse de l'AT, elle-même est nageuse classée dans les 50 premiers des masters. Performance et l'humain font partie de son fonctionnement. Les valeurs du sport : engagement, persévérance, joie, plaisir, authenticité ...elle a elle-même fait ce chemin et la performance a suivi.

Concrètement, elle conçoit, crée des supports de communication pour communiquer « autrement ». Elle s'imprègne des valeurs du groupe pour le retranscrire ensuite dans un support (livre d'entreprise, une plaquette, charte, vidéos). L'objectif est de faire un support qui soit propre à la structure. A la fin des prestations, il y a une formation afin que l'on puisse s'approprier ce qui sera sorti. L'accompagnement peut être des ateliers « eau » «fluidité ».

Notre besoin : Besoin de travailler sur des outils qui puissent nous permettre d'aller voir des sponsors. Qu'est ce qui fait que l'on va toucher une entreprise qui donnera de l'argent pour l'aviron en Occitanie. L'idée est de faire une plaquette mais en amont il faut construire le message. Qu'est ce qui va toucher une entreprise ?

Le produit fini est une plaquette, elle formera également le comité directeur sur les éléments de langage

Discussions avec le comité directeur : des questionnements sur notre capacité à vendre une plaquette performante, les retours sur investissements sont difficilement quantifiables, jusqu'où va-t-on ? la communication peut être un puits sans fond. Cette démarche est nouvelle pour nous, peu de ligue font ce travail.

Pour Luc, l'argent est dans l'entreprise, il faut aller le chercher (mécénat)

Pour Muriel, il faut que le mécène se retrouve dans notre message, image à s'approprier et qu'il puisse lui-même utiliser dans l'entreprise.

Il faut aussi organiser la façon de travailler si la prestation est retenue.

Luc exprime la réaction de la personne qui a fait le film, prestataire venant de l'extérieur qui passe outre la bride que l'on peut se donner à soi même.

Caroline quitte la salle et une discussion sur la prestation proposée commence :  
Le devis de Caroline est présenté, il s'agit d'un travail du message en vue de la recherche de mécènes/sponsors et de la réalisation de la plaquette.  
A ce stade, il n'y a pas eu d'autres prestataires consultés. Des devis seront demandés.  
Des rencontres ont eu en lieu en amont, le CD demande à voir des réalisations.  
Le constat fait par le CD est qu'elle n'a pas eu un discours « commercial » et n'a pas su convaincre, c'est de l'humain qui a été exposé.  
Pas de décision prise ce soir.

Dans la foulée, Luc Poncelet présente les deux films réalisés par un prestataire. Il précise bien que ces films ainsi que les photos sont libres de droit.  
Il faudra mettre le film « long » sur le site.  
Le 2<sup>ème</sup> film viendrait en complément de la plaquette et en cohérence pour les messages.  
A propos du banc fixe, les vidéos fournies par Muriel n'ont pas été exploitables. Il y a une photo dans le film court.

## 1. Approbation du CR du comité directeur du 20 décembre 2018

Compte rendu validé à l'unanimité

## 2. Plan de développement de la ligue :

- Dernière version disponible sur l'espace membre : pour validation avant diffusion – Josy le lira mais pour le reste OK

## 3. Commissions thématiques :

 Commission sportive :

Almayrac : proposition de sélection pour la coupe de France

Quiproquo : avant programme Almayrac qui a indiqué que les 4 premiers étaient sélectionnés en ligue, ce qui est différent du chemin de sélection ce qui a entraîné des retours de présidents de club.

Proposition faite au comité directeur : il est proposé que la rameuse de Perpignan et le rameur de Moissac soient intégrés au collectif A en tant que remplaçant. Ils participent dans l'équipe B le 21 avril 2019.

Intervention de Aude Lusetti : on demande aux gamins de suivre un chemin de sélection, et cela pose question quand une rameuse (qui n'a pas suivi le chemin de sélection) est qualifiée/retendue dans le collectif (en l'occurrence on parle ici d'une rameuse de la Grande Motte)

Michel Colard justifie la sélection de la rameuse de la Grande Motte par une temps à l'ergo, meilleur que celui de la rameuse de Perpignan, en bateau est également supérieure à la rameuse de Perpignan.

Points de vigilance pour l'avant programme 2020 d'Almayrac :

- les J16 qui veulent ramer en J16 rament en J16 à Almayrac. ;
- J14 : ne pas mettre de mixte dans l'avant programme ou préciser qu'ils seront hors sélection de ligue - uniquement « les 4 premiers quatre de couple »

Concernant l'aviron d'or : mention à laisser dans l'avant programme 2020

Vote pour déterminer si on accepte les remplaçants : unanimité

Vote pour la sélection en ligue : 1 abstention

Pôle : lundi après-midi rencontre du DTN et de son adjointe, les dirigeants du CREPS.

François Meurillon souhaite faire cette intervention : Le DTN est venu. Il n'était jamais venu depuis qu'il est venu se présenter. C'est intéressant qu'il vienne pour voir comment cela se passe. Il a réaffirmé qu'il n'avait jamais été question que le Pôle ferme, mais autour il a entretenu le flou. Il y a une nouvelle stratégie de préparation des athlètes de l'équipe de France avec les femmes à Lyon, les hommes à Nancy, et Toulouse ?

Le DTN a accepté que les jeunes s'entraînent à Toulouse. Pour que cela perdure il faut que des jeunes viennent sur la structure. Il faut que la ligue s'imprègne un peu plus du fonctionnement du Pôle. Il faut valoriser le Pôle. Il faudrait en parler un peu plus. Il faut faire savoir ce que l'on arrive à faire au quotidien, chaque année, sur une olympiade. Autour de l'athlète il y a un environnement, surtout par l'intermédiaire du CREPS

La plaquette du Pôle sera mise sur le site - un onglet sera créé qui contiendra les informations

Ce qu'il faut retenir : Pôle Toulouse = Pôle France relève.

Parmi les autres sujets abordés :

- Le DTN souhaiterait qu'il y ait des clubs avec le label club excellence
- Le départ de Michel Colard
- CNDS : l'aviron est fédération pilote pour l'agence nationale du sport (ANS), la ligue risque de faire l'intermédiaire pour le CNDS.

🚩 Commission sponsoring :

Cf début de séance avec la présentation de la prestation de C Amiard

#### 🚦 Commission mer :

Championnats de France - candidature de Agde en 2021 - Max Farenc a rencontré l'adjoint aux sports du maire d'Agde - le Maire est demandeur mais souhaite en savoir plus sur les retombées de cet évènement - il faudra prévoir une réunion en mairie au mois de mai à Agde

#### 🚦 Commission communication :

Choix de la combinaison :

Luc Poncelet présente la combi retenue.

La ligue est en attente de la maquette.

37€ la combi

Présentation des films faite en début de réunion.

## 4. Cahier des charges opens aviron indoor

Un retour de Marie Sabah sur le document :

Point1 : Rajouter un formulaire pour permettre de comparer les différentes propositions et vérifier que le jour J tout corresponde à la proposition.

Point 3 : préciser « en nombre suffisant »

Pour les catégories, elles ne devraient pas changer d'après Julien.

Vote : CCTP adopté sous réserve d'y ajouter les points soulevés par Marie

L'appel à candidature est à lancer auprès des clubs de la ligue

## 5. Retour sur l'AG FFA du 16 mars 2019 et réponses aux vœux proposés par les clubs

- ANS : FFA candidate : FFA fédération pilote
- AVIFIT : il va être demandé un retour d'expérience aux clubs pour connaître leur modèle économique. L'objectif est de faire payer le vrai coût = ne pas brader la pratique)
- Sur la création d'une association parallèle : aucun moyen de vérifier
- Présentation de la licence/cotisation : discours à tenir sur la base de l'exemple de Grenade « vous payez cette part pour la FFA, cette part pour le club et cette part c'est pour l'investissement des clubs » - la dernière partie peut être sujette à dons
- Occitanie seule ligue à voter contre l'augmentation de la licence

- Les comités départementaux voteront à l'AG et un nombre de licenciés suffisants (1% des voies de la ligue) – pour les comités départementaux il faut qu'ils soient à jour de leurs assemblées générales (compte rendu à fournir à la FFA).

## 6. Questions diverses

- Date comité directeur juillet proposée : 19 juillet 2019
- Sur le site : mettre « CODIR » sur l'onglet d'accès à l'espace membre (l'intitulé actuel porte à confusion) et voir avec notre prestataire comment mettre un document en ligne et qu'il puisse être lu sans être téléchargé

Fin à 22h22